



FICHE PROGRAMME 2026-2027

ATELIER D'ART FLORAL - SAINT-ÉGRÈVE

Lundi de 15h à 17h et de 18h30 à 20h30

MAISON BOREL - 36 avenue Général de Gaulle - 38120 St Egrève

DATES	THEMES	A APPORTER
28 septembre	"L'automne au potager" Alliance de fleurs avec des légumes de saison	<i>Découverte du support de l'année</i>
16 novembre	"Tout en rondeur" Mise en harmonie des formes rondes	<i>Le support, une agrafeuse et des agrafes</i>
14 décembre	"Noël étoilé" Réalisation d'un décor pour les fêtes de fin d'années	<i>Le support, une branche de conifère de 30 à 50 cm, un cutter et carton pour protéger la table</i>
11 janvier	"Douceur et tendresse" Bouquet de fleurs sur un nid douillet	<i>Une bouteille de vin vide et propre ou un vase à petite encolure, des gants de jardin</i>
8 février	"Volutes et courbes" Mise en beauté de feuillages, agrémentés de fleurs	<i>Le support, un cutter et un carton pour protéger la table</i>
15 mars	"Improvisation" Intégration d'un cadre dans un décor floral	<i>Le support de l'année</i>
26 avril	"Accessoire de mode" Réalisation d'un sac floral	<i>Une petite assiette à dessert unie et de couleur neutre</i>
10 mai	"Elégance" Travail de la pureté d'une ligne végétale	<i>Le support de l'année</i>
7 juin	"Escale" Création d'une composition en lien avec une région, un pays, un voyage ...	<i>Un support de mon choix et une ou des décorations en lien avec le thème.</i>

INSCRIPTIONS	Marie Hélène Renaud	06 03 03 31 37	contact@floriscola.fr
ANIMATRICE	Dominique Ferrier	06 75 67 39 99	ferrier.domi@oobien.com
RESPONSABLE FLORISCOLA ACTIVITÉS	Agnès Laffitte	06 36 94 77 23	agneslaffitte38@gmail.com

TARIF/PERSONNE	MODALITÉS : INSCRIPTION ANNUELLE	MODALITÉS : INSCRIPTION À L'ATELIER
ADHÉSION FLORISCOLA : 11 €	Trois chèques à régler lors de l'inscription à Floriscola : - un chèque 116 € (adhésion + support + ateliers du 1 ^{er} trimestre), débité en octobre 2026 ; - un chèque de 99 € (ateliers du 2 ^e trimestre), débité en janvier 2027 ; - un chèque de 99 € (ateliers du 3 ^e trimestre), débité en avril 2027. <i>La carte de membre de l'association vous sera transmise par l'animateur.</i>	Un seul chèque à régler lors de l'inscription à Floriscola, comprenant l'adhésion, le support, et le 1 ^{er} atelier, soit un montant total de 52 € . Le 1 ^{er} règlement doit être effectué impérativement 15 jours avant la date du premier atelier, puis d'un atelier sur l'autre pour le ou les suivants (chèque de 35 €/atelier). Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque.
PRIX UNITAIRE DE L'ATELIER : 33 € pour une inscription annuelle 35 € pour une inscription à l'atelier	En cas d'empêchement, prévenir au minimum 15 jours avant l'atelier. Passé ce délai vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs. Dans tous les cas, les 3 chèques seront encaissés.	En cas d'empêchement, prévenir au minimum 15 jours avant l'atelier. Passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.
SUPPORT DE L'ANNÉE : 6 €		

* Les chèques sont à établir à l'ordre de Floriscola avec la fiche adhésion/inscription et à expédier à Marie-Hélène RENAUD - 12 rue de Poisat - 38320 EYBENS